

Le Parti socialiste suisse repousse l'entrée dans la 3me Internationale

Autor(en): **C.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **11 (1919)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à ces mouvements toutes les Unions ouvrières, n'eurent aucun succès. Le but de tous ces efforts tend à déplacer le centre de gravité de l'action syndicale. Des comités centraux, où il est maintenant, on voudrait le mettre dans les Unions ouvrières locales.

* * *

De petits groupes très rémuants propagent l'idée des actions de masses qu'ils présentent comme la panacée universelle dans le mouvement prolétarien. Ils combattent toute réforme, non seulement celles d'ordre politique, mais également la conclusion de contrats collectifs. Jouant le tout pour le tout, ils espèrent renverser la société actuelle à la suite de grèves répétées.

Il est évident que l'attitude des autorités, qui usent de leur puissance contre les faibles, tandis qu'elles se montrent d'une faiblesse extrême quand il s'agit de protéger la classe ouvrière contre les accapareurs, donne une prise facile à ces théories.

Mais, on ne peut pas faire descendre la classe ouvrière tous les quinze jours dans la rue et la maintenir constamment en état de surexcitation et d'ébullition. La capacité de résistance de l'adversaire ne doit pas être sousestimée. Il possède des moyens puissants et n'est pas prêt de se laisser faire.

D'autre part, les fédérations ne tiennent pas davantage à jouer leur existence sur une seule carte et anéantir le résultat de 30 années d'efforts persévérants, maintenant que, grâce à leur développement constant, elles ont augmenté leur influence et acquis des droits importants. Elles ne désirent aucunement perdre ces avantages pour rétrograder dans les petites luttes d'antan sans espoir contre la réaction. La résolution adoptée par la commission syndicale et que nous donnons dans le compte rendu publié dans le présent numéro, est formelle; elle condamne nettement le déclenchement de grèves de la part des Unions ouvrières.

* * *

La décision prise à Olten ne fait que confirmer les dispositions statutaires de l'Union syndicale. Il s'agissait de savoir si l'action des fédérations syndicales répondait encore aux besoins de notre époque ou si, devenue néfaste, il convenait de la remplacer en remettant la direction des mouvements aux Unions ouvrières.

Nous nous sommes déjà prononcés sur cette question et nous estimons aujourd'hui encore que la direction de l'action syndicale doit être assumée par les comités centraux. Nous répétons encore que les intérêts professionnels poussent en premier lieu les ouvriers à l'organisation. Ces intérêts ne sont pas locaux, mais s'étendent à tout le pays. Les luttes des groupements professionnels conduisent à la conclusion de contrats collectifs avec les associations nationales pour aboutir à des contrats nationaux. Des organisations, comme celles des cheminots, ne pourraient en aucun cas engager des mouvements locaux puisqu'ils n'ont en Suisse qu'un seul patron qui est l'Etat. Certains groupements professionnels, même appuyés par d'autres, ne seraient jamais en mesure de conduire un mouvement quelconque avec succès. Songeons seulement à la fixation de salaires minimum et à la réduction des heures de travail. Si beau que cela paraisse en théorie, il est pratiquement impossible d'obtenir par des mouvements de masses la réglementation des salaires et conditions de travail pour l'ensemble de la classe ouvrière. Représentons-nous le déclenchement de ces actions locales en un vaste mouvement général: Qui le déclenchera, qui en déterminera l'ampleur, qui en ordonnera la fin? Il suppose des pourparlers; qui les conduira? Qui pourra juger que les conditions sont obtenues et que l'action peut être arrêtée? Qui s'arro-

gera le droit de conduire le mouvement à bonne fin et aura le coup d'œil général sur toute l'action? Seules les fédérations centrales sont à même d'assumer une tâche si grande, et nous nous demandons même si chez quelques-unes d'entre elles, de professions similaires, une meilleure concentration ne serait pas nécessaire.

Les grèves dites de sympathie, pas plus que les actions de masses, ne peuvent dans la règle jouer de rôle décisif dans un conflit, ni même l'influencer, par contre, elles coûtent de gros sacrifices à la classe ouvrière et portent préjudice aux organisations.

* * *

Il est prouvé que les fédérations centralisées sont plus à même que les Unions locales de travailler à l'amélioration de la situation économique du prolétariat. C'est donc une erreur que de vouloir faire reposer le poids essentiel de l'action dans les Unions ouvrières locales.

Les luttes méthodiquement organisées, bien dirigées, nous amèneront plus sûrement à l'émancipation du joug capitaliste, que ces actions désordonnées dont le résultat le plus clair est de servir à merveille la réaction bourgeoise.

Tel le lutteur qui s'exerce chaque jour à soulever un poids toujours plus lourd, la classe ouvrière doit se préparer par une action réfléchie à ouvrir la voie qui conduit à la révolution économique, cette révolution qui donnera un jour aux travailleurs la place à laquelle ils ont droit dans la société. C. S.



Le Parti socialiste suisse repousse l'entrée dans la 3^{me} Internationale

C'est à la majorité de près des deux tiers qu'en votation générale l'entrée dans l'Internationale de Moscou fut repoussée. Sur 55,000 membres, 22,255 se sont prononcés. 13,975 étaient contre et 8280 pour l'entrée. La majorité rejetante est donc de 5695.

Ce résultat est significatif, il fera réfléchir ceux qui au congrès de Bâle comme en d'autres circonstances encore se croyaient autorisés seuls de parler au nom des masses.

Cette votation nous a réjouis, parce qu'elle donna l'occasion à d'intéressantes discussions, tant dans la presse que dans les assemblées du Parti, avec une objectivité à laquelle nous n'étions plus habitués depuis quelques mois.

Ce résultat nous a réjouis aussi par sa netteté. Il fera peut-être réfléchir ceux qui dans le Parti ont pris pour ligne de conduite de surnager toujours au gré des courants, sans direction arrêtée, prêts à renier ce qu'ils adoraient la veille, afin de ne rien perdre de leur popularité.

Mais il nous a laissés aussi songeurs. La Suisse compte approximativement 600,000 ouvriers organisables et 150,000 employés, soit en chiffres ronds 750,000 salariés directement intéressés par leurs conditions économiques aux efforts faits par le Parti socialiste. Le mouvement ouvrier compte aussi des sympathies parmi les artisans, les intellectuels et aussi dans les campagnes. Or, sur ce nombre, 55,000 citoyens seulement ont donné leur adhésion au Parti et 22,000 ont participé à la votation générale, soit à peine le 3% de l'ensemble des salariés en Suisse.

Il est évident qu'il appartient au Parti socialiste à décider de sa tactique. Mais il est certain que des décisions comme celle dont nous parlons, se répercutent au delà des limites du Parti. Il n'est pas une secte et ne doit pas le devenir.

Le Parti est un mouvement populaire qui tire sa force des masses travailleuses dont il est l'interprète dans les parlements et dans sa presse. Sa tactique est condition-

née par le développement historique et politique du pays ainsi que par la conformation économique. Ce sont des facteurs qu'on ne peut impunément ignorer. Les partisans de l'Internationale de Moscou viennent de s'en apercevoir.

Si nous condamnons chez nous les méthodes russes, cela ne signifie pas que nous refusons notre sympathie à la révolution russe. La situation politique et économique de ce pays était tout autre que chez nous. Abstenez-vous de critiquer nos camarades de là-bas!

La décision du Parti indique que l'on doit tenir compte de la situation et des conditions économiques de notre pays et y vouer dorénavant une plus grande attention que ce ne fut le cas jusqu'ici. Organisons-nous toujours mieux et préparons-nous à résoudre sans faiblesse, dans la voie démocratique, les grands problèmes de rénovation sociale.

Tant que nous n'aurons pas gagné à notre cause la majorité au moins de ces centaines de mille ouvriers et ouvrières qui se tiennent encore à l'écart, il est parfaitement inutile de songer à une transformation radicale et durable de la société. Nous ne croyons pas qu'une minorité n'arrive jamais à réaliser une si grande tâche sans l'appui de la masse. Cette masse ouvrière, il faut la conquérir par l'organisation. Tant pis pour les impatients qui ont de la peine à contenir leur tempérament, le chemin de la victoire est là et pas ailleurs. C. S.



Le Congrès de la C. G. T. française

Les délégués des organisations syndicales françaises viennent de se réunir à Lyon en congrès extraordinaire.

Étaient représentés 44 fédérations, 68 unions départementales et 2027 syndicats. Les organisations-sœurs de l'Italie, de la Belgique, de l'Argentine, de l'Angleterre et de la Hollande étaient également représentées par une délégation. L'Union syndicale suisse n'y avait pas été invitée.

Ce congrès était impatientement attendu. Toute la gestion du bureau confédéral durant la guerre allait être discutée, et le mouvement du 21 juillet devait soulever des débats passionnés d'après ce que laissait prévoir la presse syndicale française de ces derniers temps.

Le rapport moral fut présenté par le secrétaire général Jouhaux. Il rappelle les critiques qui se sont accumulées depuis cinq ans et demande à chacun d'apporter ses idées sans réticence ni réserve. Il demande à être jugé sans réserve après qu'il aura donné toutes les explications.

L'opposition attaque

Tammasi, de la *Voiture*, ouvre les feux contre le bureau confédéral qu'il accuse d'avoir saboté le mouvement du 21 juillet. « Contrairement à leurs affirmations publiques, les chefs n'avaient pas confiance en leurs troupes, et ils prétendaient que les extrémistes étaient des insensés. » Puis vinrent *Bois*, des bijoutiers de Paris, qui reproche au bureau de n'être pas assez à gauche, *Monatte*, de la *Vie ouvrière*, *Bouet*, secrétaire général des instituteurs, qui déclare que la grève aurait dû être faite le 31 juillet, coûte que coûte. L'attitude du bureau confédéral « a diminué l'élan révolutionnaire des masses et permis l'écrasement de la révolution hongroise ». *Loriot*, instituteur, *Méric*, des vanniers, *Monmousseau*, des cheminots de Paris, *Péricat* et d'autres encore critiquèrent avec passion la commission administrative et condamnèrent la gestion morale du bureau confédéral.

La défense: discours de Merrheim

Le bureau confédéral fut défendu avec force et talent, d'abord par les Zimmerwaldiens *Bourderon* et *Merrheim*, lequel fit un brillant et courageux discours, admirable de sincérité et d'élévation de pensée:

« Vous m'avez compté, camarades minoritaires, commence-t-il par dire, parmi les majoritaires. Je n'ai jamais connu ni majoritaires ni minoritaires. Je suis avec la classe ouvrière tout entière qui a le droit de savoir la vérité, toute la vérité. »

Evoquant la conférence de Zimmerwald, il ajoute:

« On a dit que j'avais renié Zimmerwald. On ne pourrait pas me blesser plus gravement. Je demande qu'on ne dénature pas le caractère de Zimmerwald. Nous y étions avec Trotzki, Lénine et Martov. Nous étions loin d'être d'accord avec Trotzki. J'accomplissais un acte extra-syndical, acte que les minoritaires socialistes d'alors auraient dû accomplir! »

C'est à Zimmerwald que je rencontrai Lénine pour la première fois. J'ai discuté avec lui pendant huit heures l'attitude que nous devons avoir à la conférence. Lénine était pour la troisième Internationale et pour la grève des masses contre la guerre. Je refusai de prendre pareille attitude. C'eût été un crime.

La conférence de Zimmerwald a fait un appel pour la paix qui ne fut pas entendu par les masses ouvrières. On m'aurait fusillé alors qu'elles n'auraient pas bougé. Elles étaient écrasées par les événements.

Nous vîmes des Allemands. Nous avions peur qu'ils ne voulussent pas signer le manifeste de la conférence. Ledebour, qui fut admirable, je tiens à le dire, qui parla en faveur de la Belgique le premier, signa avec ses camarades. Lénine et Trotzki étaient en désaccord. La résolution de Zimmerwald dit: Ni vainqueurs ni vaincus! Je suis resté fidèle à cette formule. Quand Monatte dit le contraire, il me calomnie! »

Sus à l'immoralité

Puis, superbe de courage, Merrheim proclame:

« La guerre a soulevé tous les appétits, toutes les convoitises... même dans la classe ouvrière, qui perd tout idéal. On veut beaucoup d'argent, encore de l'argent. Je veux sauver la classe ouvrière de l'immoralité dans laquelle nous sombrerons et dans laquelle sombre déjà le socialisme. »

On fait à Merrheim une ovation unanime. L'Internationale retentit, chantée par tous les congressistes, debout radieux.»

Après une courte suspension de séance, Merrheim reprend:

« Je n'accepte pas la thèse de Loriot. Voici une lettre de Fritz Adler, qui eut pendant la guerre une attitude héroïque. Adler a résisté à la dictature des conseils qui a donné en Hongrie les résultats que vous savez. Je ne veux pas plus qu'Adler, formuler des demandes irréalisables. Je ne veux pas montrer aux travailleurs des mirages, mais les conduire de mon mieux et sûrement aux grandes réalités, qui sont notre but. Vous m'avez fait souffrir quand vous avez presque condamné à cette tribune cette journée de huit heures vieille comme le mouvement ouvrier et qui est un véritable acte révolutionnaire pour l'éducation de la classe ouvrière et son émancipation définitive. »

Assez de surenchères, assez de mépris du travail! Quand j'ai parlé des huit heures, on a hurlé: « C'est quatre heures qu'il nous faut! »

Je ne veux pas me retrouver devant cet état d'esprit, qui démoralise par avance notre action et ruine tout espoir de révolution organisée.